

Solidarités CANTON DE LA CHAPELLE SUR ERDRE Ecologie

N° 19 – Décembre 2004

Journal d'information citoyenne

L'eau c'est la vie !

Dossier spécial sur l'eau (p. 1 – 2)

Réduire, réparer, rénover : chacun de nous peut agir

Même si pour la Terre, ce que perd un réservoir est gagné par un autre, ce n'est plus vrai lorsque l'homme entre en scène : une partie de l'eau qu'il utilise n'est pas remise immédiatement en circulation, ou bien s'y retrouve si polluée qu'elle devient impropre à la consommation. Faute d'un approvisionnement régulier en eau douce et propre, les hommes disparaîtront de la Terre.

La façon dont l'homme utilise l'eau est en train de compromettre son approvisionnement dans de nombreux pays. Tandis que nos gouvernants admirent le taux de croissance de l'économie chinoise, des économistes tirent la sonnette d'alarme devant les dégâts occasionnés à la nature. Les plaines au nord de Pékin, exploitées de façon forcenée, sont devenues sèches et arides.

En France actuellement, il ne s'agit pas de se priver d'eau, mais d'arrêter de la gaspiller et de trouver à l'utiliser plus intelligemment.

Depuis deux siècles, l'eau potable coule au robinet presque partout et sa consommation augmente constamment. L'installation progressive du confort dans les habitations explique cette augmentation. Le système de facturation y contribue également largement. Il serait nécessaire de l'inverser désormais : facturer à un prix très bas les premiers mètres cubes consommés (vitaux), puis de plus en plus cher les mètres cubes sup-

plémentaires. On verrait sans doute diminuer des gaspillages tels que les jardins arrosés hors nécessité et la multiplication des piscines privées.

Des gestes de la vie quotidienne

Dans notre journal de novembre 2003, nous avons rappelé les consommations d'eau quotidiennes. Aujourd'hui, nous insistons sur le fait qu'une proportion importante de l'eau potable se perd dans les égouts parce que :

- les robinets fuient, les rondelles d'étanchéité sont à changer ; dans les WC, les fuites peuvent être importantes et environ 40 % des WC fuient.

- les chasses d'eau sont trop anciennes (une chasse d'eau âgée consomme 15 litres d'eau contre 6 litres pour un système moderne à double cycle, partiel pour un nettoyage léger de la cuvette et total pour un grand nettoyage).

- le robinet reste ouvert tout le temps où l'on se lave les dents, où l'on se douche, où l'on nettoie les légumes, etc...

- le lave-vaisselle et le lave-linge sont mis en route à moitié pleins.

- les WC servent trop souvent de poubelles ce qui conduit à tirer constamment la chasse d'eau.

- la moitié de l'eau servant à arroser le jardin est perdue par évaporation et ruissellement (arrosage excessif ou mal distribué).

- les voitures sont nettoyées au jet d'eau alors qu'avec une éponge et un seau, il est possible d'économiser jusqu'à 300 litres d'eau ; même chose pour les terrasses...

Cette liste n'est pas limitée.

Chacun à son niveau peut économiser l'eau en s'imprégnant de la **règle « des trois R »** :

Réduire la consommation en modifiant légèrement ses habitudes, sans oublier que le gaspillage n'est pas seulement quantitatif mais aussi qualitatif et qu'il consiste trop souvent à jeter des produits dangereux et polluants dans l'évier ce qui rend d'autant plus difficile la dépollution des eaux usées.

Réparer toilettes, tuyaux et robinets qui fuient.

Rénover les dispositifs anciens et gaspilleurs d'eau.

Collectivement, des mesures sont à prendre également. Il est par exemple absurde qu'un règlement de 1952 soit encore en vigueur interdisant d'alimenter les toilettes en eau de pluie, comme si, en 2004, on risquait d'aller boire l'eau des WC !

« Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse ! » ■

Economiser l'eau potable chez nous (quand les problèmes nous poussent à être imaginatifs)

Par une journée très pluvieuse, comme on en connaît dans nos régions, les gouttières de notre habitant du lotissement du Cèdre étaient bouchées par divers débris. Dans le milieu de l'après-midi une flaque d'eau importante couvrait la terrasse. Pour essorer cette eau, notre homme, à l'aide d'un seau, la répandit sur son jardin potager et floral. L'idée lui vint qu'il pouvait utiliser cette manne envoyée du ciel de la même manière à chaque ondée. Pour cela, il fit l'acquisition d'un récipient qu'il raccorda à sa gouttière. Maintenant il se sert de cette eau pour divers entretiens de la maison : jardin, divers lavages (carrelage, voiture, etc). Il sait qu'il y a gagné sur le plan de son budget familial mais, aussi, sur celui de **l'économie d'eau potable**. ■

Economiser l'eau : le pari gagné de la ville de Lorient

Quand une collectivité locale s'y met vraiment, les résultats sont là. En 1978, la ville de Lorient consommait 333 000 m³ d'eau par an pour l'ensemble de ses bâtiments et équipements municipaux. Fin 2001, alors que son parc immobilier et sportif a augmenté de 40 %, sa consommation est tombée à 92 000 m³. Une chute spectaculaire, obtenue à niveau de confort équivalent ou accru pour tous les usagers.

L'effort a porté sur la traque systématique des fuites. Leur suppression explique à près de 80 % le résultat. Les pertes viennent surtout des robinets qui coulent, des chasses d'eau coincées, des tuyaux qui fuient. Multipliées par le nombre d'équipements en service dans les écoles, les stades, les gymnases, les hôpitaux ou les crèches, elles représentent une consommation aussi inutile qu'élevée.

En complément, la ville a posé des dispositifs économiseurs d'eau sur les robinets, les chasses d'eau et les douches. Elle a remis en état les réseaux dégradés, installé des systèmes d'arrosage économes ou intégrés... A chaque fois qu'il y avait des travaux de rénovation, la ville en profitait pour intégrer ce type de dispositif. C'est ainsi que pour le stade de football du FC

Lorient, la consommation est passée de 1,9 m³ d'eau par an et par visiteur en 1996 à... 0,16 m³ aujourd'hui !
(extrait de Que Choisir n°412, février 2004)

... et à La Chapelle sur Erdre ?

Les économies d'eau sont dans les objectifs de la mission "développement durable" confiée à un employé municipal dont l'embauche récente faisait partie des priorités de Solidarités Ecologie.

Des actions du type de celles mises en place à Lorient débutent sur les locaux municipaux. Les gardiens et concierges sont des maillons indispensables de ces actions. Ils ont reçu des fiches avec des informations sur les consommations d'eau, gaz, électricité des deux dernières années. Il doivent relever régulièrement les compteurs et signaler les anomalies.

C'est dans le détail du quotidien que se font les économies durables. ■

Solidarités Ecologie a organisé une exposition sur l'eau qui a tourné dans le canton en novembre. Du 6 au 11 décembre, elle sera à l'école publique de Grandchamps-des Fontaines.

L'eau et nous : malades des pesticides

L'association Malice (Mouvement d'Actions Locales et d'Initiatives Citoyennes Erdre) a organisé début novembre 2004 une soirée-débat sur les enjeux de la protection de l'eau.

Au cours de cette soirée, François Veillerette, auteur du livre "**Pesticides, le piège se referme**", nous a livré quelques chiffres pour le moins inquiétants.

On est les champions !

La France est le premier consommateur de pesticides en Europe. Les agriculteurs, les jardiniers et les collectivités territoriales utilisent en moyenne 5 kg de matières actives à l'hectare. Au cours d'une année, il est fait en moyenne 9 traitements sur le blé et de 20 à 27 en arboriculture fruitière. Les fruits achetés hors du circuit de l'arboriculture biologique renferment ainsi une grande quantité de pesticides.

Les produits pesticides contaminent l'eau : 90 % des points d'eau de surface et 60 % des nappes phréatiques sont atteints. On trouve du Glyphosate (matière active du Roundup) dans le quart des points de captage des rivières et maintenant 5 % des nappes phréatiques sont atteintes. Cela démontre que ce produit n'est pas biodégradable comme on veut nous le faire croire. L'eau stocke les excès de pesticides et c'est un grave problème.

L'air est lui aussi contaminé. En effet, lors des traitements, 50 à 90 % des produits partent dans l'atmosphère : on les retrouve ensuite dans l'air que nous respirons et dans l'eau de pluie.

Les pesticides affectent très sérieusement notre état de santé : les systèmes hormonaux, nerveux, immunitaires, reproductifs sont détériorés. Des cancérologues nous alertent aujourd'hui du développement de cancers de toutes sortes.

Devenir Consom'acteurs

Les lobbies de l'industrie chimique, les agriculteurs, les jardiniers amateurs, les collectivités locales sont en grande partie responsables de ce triste bilan. Le plus souvent, par méconnaissance de la portée de leurs actes. Il ne s'agit pas de jeter l'anathème sur qui que ce soit. En particulier, si la profession agricole en est là aujourd'hui, c'est aussi parce que notre mode de consommation l'y a encouragé. Nous sommes tous concernés.

Si nous voulons sortir de cette spirale, il nous faut passer par une remise en cause draconienne de nos habitudes de penser et d'agir dans ce domaine. Réfléchir à nos habitudes alimentaires actuelles, prendre la responsabilité de nos achats et sans doute en passer par payer au juste prix des produits exempts de pesticides.

Nous avons en outre le devoir d'interpeller les pouvoirs publics pour qu'ils prennent leurs responsabilités vis-à-vis des puissants lobbies de l'industrie chimique. Il n'y a rien d'irréversible. Puissent ces quelques lignes nous inviter à construire un monde qui respecte et tienne compte **des droits des générations futures.** ■

Bulletin de santé de l'Erdre : état stationnaire

L'Erdre est toujours malade, la situation paraît stationnaire. Au cours de l'année 2004, les eaux de l'Erdre n'ont pas connu d'alerte maximum en ce qui concerne les cyanobactéries. La qualité bactériologique et chimique de l'Erdre reste très médiocre. L'activité nautique y est toujours fortement déconseillée. Pour l'Erdre aval, où de très fortes concentrations en cyanobactéries ont été décelées, les mesures de précaution élevées (niveau 2a) s'imposent.

La pollution de l'Erdre s'est mise en place pendant trente ans. Désormais, il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour que l'eau redevienne claire et non polluée. ■

Bilan à mi-mandat des élus de Solidarités Ecologie à La Chapelle sur Erdre

L'écologie politique porte ses fruits à La Chapelle sur Erdre

Depuis 1995, l'association Solidarités Ecologie a des élus au Conseil municipal de La Chapelle sur Erdre. L'équipe municipale actuelle regroupe autour du maire 32 adjoints et conseillers municipaux (dont sept de l'opposition). Parmi ceux de la majorité municipale : cinq élus de Solidarités Ecologie. Nous leur avons demandé leur bilan à mi-mandat.

Gilbert GALLIOT : je représente la commune au sein de la Communauté Urbaine de Nantes. A la CUN, je siège à la commission "Solidarité". Celle-ci travaille notamment sur le logement et l'accueil des gens du voyage, même si la décision des lieux d'accueil est exclusivement du ressort de la Préfecture. Cela ne facilite pas la concertation entre les différents acteurs. Je siège aussi à la commission "Affaires générales" qui comporte le suivi du budget. Dans la CUN, il y a au total 12 élus écologistes sur les 75 de la majorité de gauche.

Actuellement, je participe aux travaux sur le SCOT (schéma de cohérence territoriale) et le PLU (Plan local d'urbanisme).

Par ailleurs, en 2004, du fait de mon investissement écologiste, j'ai été élu par le nouveau conseil syndical président de l'EDEN (Entente Départementale pour l'Erdre Navigable) : travail de fond, réunissant nombre d'acteurs, pour retrouver la qualité de l'eau de l'Erdre.

Laurence DEBORDE : j'étais responsable du secteur "Petite Enfance" dans l'équipe municipale chapelaine. Les demandes de garde d'enfants de 2/3 ans sont nombreuses. L'équilibre a été trouvé avec un quota satisfaisant personnel/nombre d'enfants. J'ai piloté le projet de réalisation de la maison de la petite enfance. Ce projet a été mené à bien et la souplesse des formules d'accueil est très appréciée des parents. La formule est en outre satisfaisante collectivement puisqu'elle permet l'accueil d'un nombre d'enfants plus important qu'une crèche traditionnelle.

Côté écoles, domaine qui n'était pas directement du mon ressort, le nombre d'enfants par classe est très variable d'un établissement à l'autre. La carte scolaire n'a pas été révisée depuis le premier mandat du Maire !

Depuis l'automne 2004, j'ai renoncé à ma responsabilité du secteur "Petite enfance" pour des raisons personnelles. Je

suis désormais conseillère municipale "de base".

Joseph VIOLAIN : je suis adjoint à l'environnement et aux déplacements depuis mars 2003, date à laquelle j'ai succédé à Pierre Bilan. Beaucoup d'actions sont en continuité avec celles initiées par Dominique Verdier dans la période 1995-2001.

Dans mes domaines, j'ai quelques sources de satisfaction : une gestion des espaces verts adaptée à chaque site et plus respectueuse de l'environnement se met progressivement en place. Une réflexion globale sur la trame paysagère urbaine de la commune est en cours.

Des actions visant à limiter les consommations d'énergie et d'eau, à l'image de ce qui a été fait à Lorient, entrent dans une phase concrète au début de cet hiver. Le projet éolien est en cours d'étude de faisabilité et le Conseil municipal s'est prononcé favorablement.

Le printemps de l'environnement ainsi que la semaine de l'arbre offrent de nouvelles animations et valorisent le travail des associations locales et celui du service municipal de l'environnement.

Côté déchets, la compétence a été transférée à Nantes Métropole qui privilégie le traitement industriel. La collecte sélective des déchets secs en porte à porte sera mise en œuvre en mars 2005. Il reste encore beaucoup à faire en pédagogie pour diminuer nos productions de déchets.

Du côté des transports collectifs, les transports scolaires ont été améliorés : le TAN's Ouest répond à un vrai besoin des lycéens et d'autres utilisateurs les rejoignent progressivement. Cependant les évolutions de l'offre de transports en commun sont trop lentes. C'est notamment le cas de la desserte des collèges : elle ne répond que partiellement aux besoins et l'augmentation de son coût a fait chuter sa fréquentation. Le TAN's Est est saturé et son terminus est inadapté. Nous attendons avec impatience l'ouverture de la ligne SNCF Nantes Chateaubriant.

Les projets ne manquent pas : l'opération "Pédibus" pour conduire à pied les enfants à l'école, les liaisons douces à travers les zones urbanisées pour faciliter les trajets à pied ou en vélo, la restructuration foncière pour préserver les chemins et le patrimoine naturel.

Isabelle GERGAUD-VERDON : je suis chargée du secteur Jeunesse. Mon travail a déjà porté des fruits : développement de l'animation de rue avec des animateurs qui vont davantage à la rencontre des jeunes sur le terrain, les aident à monter des projets, à prendre en main leur temps libre. Les salles d'accueil, JAM et Peau d'Ane, ont été remises en état avec la participation des jeunes. Le skate-park remporte un franc succès, fruit d'une vraie concertation avec les jeunes qui assurent nombre d'animations. Les activités proposées dans le cadre du centre de loisirs 12/18 ans font le plein. Les relations avec l'Association des Centres de Vacances (ACV) sont bonnes. J'espère pouvoir à terme signer avec cette association une convention de partenariat.

D'autres projets me tiennent à cœur : la mise aux normes et la sécurisation du château de l'Hopital pour l'accueil des enfants, l'élaboration d'un Projet Educatif Local, le développement de partenariats culturels et sportifs, la valorisation du Point Information Jeunesse. J'en profite pour féliciter et remercier toute l'équipe du service Jeunesse pour la qualité du travail accompli.

Murielle CHARLES : je suis chargée de deux secteurs : les finances et l'action économique. Pour les finances, mon premier travail a été de rendre le fonctionnement des deniers publics plus compréhensible à tous lors des trois rendez vous annuels : le débat d'orientation budgétaire, le budget et le compte administratif. Mon second chantier a été d'avoir une démarche d'entreprise : rechercher par exemple les subventions possibles pour tous les projets (subvention communautaire, départementale, régionale voire européenne). Ce travail n'aurait pas été possible sans toute l'équipe municipale du service Finances qui fait un travail superbe avec patience et efficacité.

Dans le domaine de l'action économique, j'ai cherché à établir de bonnes relations avec les commerçants et à faciliter de nouvelles installations. Les échanges ont débouché sur la création de jeux dans le parc de la Gillière, les commerçants ont participé à l'opération de Noël en centre ville. Actuellement, une étude sur le commerce de la ville est en cours (financée par la communauté urbaine). J'attends les résultats avec impatience. ■

De nouveaux locaux pour la gendarmerie du canton : une nécessité

Avant les vacances d'été, le SIVOM proposait l'agrandissement de la gendarmerie sur le site actuel. Peu après, dans un communiqué de presse, Solidarités Ecologie se prononçait, elle, pour la construction d'une nouvelle gendarmerie. Pourquoi ?

Ceux qui connaissent l'état de la gendarmerie actuelle savent que le bâtiment ne répond plus aux normes. Une délégation de l'association l'a visité.

Actuellement la moitié des effectifs est logée à l'extérieur de la gendarmerie. Les structures n'ont pas suivi l'évolution du nombre des gendarmes. Les locaux ne sont plus adaptés : des bureaux sont installés dans les garages, la salle de réception est située au sous-sol avec les archives, les ordinateurs sont placés sous les escaliers. Dans chaque bureau, il y a deux ou trois personnes. Certains locaux ne sont pas chauffés : les installations électriques et de chauffage au gaz ne répondent plus aux normes de sécurité. Les habitations commencent à se délabrer.

La solution de l'agrandissement se réaliserait sur une partie du terrain de rugby qu'il faudrait aménager ailleurs avant les travaux. Cette solution affecterait les nombreux utilisateurs du terrain actuel. Cet espace vert, très fréquenté par les jeunes et les habitants des quartiers limitrophes (La Bussonnière – La route de Grandchamp – Les Pâtures – Le Cèdre – La Cédraie)

disparaîtrait totalement, car pour financer un autre terrain de rugby il est prévu d'urbaniser la partie restante. Le terrain de rugby actuel est un terrain de sport très utilisé par les élèves du collège de la Coutancière et de l'école primaire de Beausoleil. Pour les enfants handicapés du centre de la Bussonnière, c'est un espace de vie.

Pour les gendarmes et la qualité de leur travail, l'agrandissement sur le site actuel serait une solution de "replâtrage" non fonctionnelle. L'actuelle gendarmerie a déjà été agrandie à plusieurs reprises, elle devrait de nouveau subir de gros travaux de transformation et de rénovation tout en assurant le service, ce qui entraînerait des surcoûts. Ces travaux occasionneraient à n'en pas douter des retards alors qu'aujourd'hui il y a urgence.

Pour ces raisons, Solidarités Ecologie s'est prononcée pour la construction d'une nouvelle gendarmerie. Le site des Perrières sur la route de La Chapelle/Erdre à Sucé nous paraît bien adapté. Il a été visité par les responsables du SIVOM et de la gendarmerie ; ces derniers lui sont favorables. Nous avons écrit au Président du SIVOM, Monsieur Potiron, en septembre 2004 pour lui faire part de nos réflexions. Début novembre, nous n'avons pas reçu de réponse. ■

Retour de Palestine

Pendant les vacances d'été, sept personnes du canton sont allées en Palestine. Solidarités-Ecologie qui avait soutenu la création du groupe cantonal France-Palestine, leur a posé trois questions à leur retour.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

"Les atteintes à la liberté de circulation paralysent la vie des Palestiniens à tous les niveaux : administratif, économique, familial, scolaire, sanitaire et social. Dans un pays dont la superficie est sensiblement la même que celle de notre département, il a été dénombré 757 points de contrôle ! Le gouvernement israélien enferme la population dans 64 petits cantons, sortes de bantoustans de faible superficie. Pour sortir d'un canton il faut demander un permis à l'armée israélienne, les autorisations sont très aléatoires et demandent des heures d'attente quand elles sont accordées. Nous avons été reçus par un agriculteur habitant près d'Hébron dont la femme enseigne et habite à Jérusalem (à 36 km). Depuis plusieurs années, chaque conjoint ne peut plus rendre visite à l'autre sans ruser et pren-

dre le risque de se retrouver en prison ; ce couple a trois enfants. La construction du mur qui se poursuit, va encore aggraver la situation."

Comment vivent les Palestiniens ?

"C'est un pays occupé, les attaques de l'armée israélienne sont quotidiennes surtout la nuit et malgré les morts, les blessés, les prisonniers, la population continue de vivre malgré tout, en organisant des actions de solidarité, en privilégiant l'éducation des jeunes, en relançant des activités locales. C'est leur manière de résister."

Quelles sont leurs attentes ?

"Ils demandent à l'Union Européenne et à l'Organisation des Nations Unies l'envoi d'urgence d'une force internationale destinée à faire appliquer le Droit International et en particulier les résolutions votées par l'ONU. Ils nous demandent aussi de témoigner de la situation quotidienne imposée par l'armée israélienne qui occupe leur pays." ■

L'écologiste kényane Wangari Maathai reçoit le prix Nobel de la paix

La remise de ce prix Nobel est pour nous un vrai plaisir. La défense de la nature est reconnue comme un acte de paix par le comité Nobel qui affirme : **"La paix sur terre dépend de notre capacité à protéger notre environnement"**.

Après Shirin Ebadi, c'est de nouveau une femme issue d'un continent oublié qui est reconnue. Wangari Maathai, ministre de l'environnement, se bat depuis de nombreuses années contre la déforestation. Elle a lancé un vaste programme de plantations. A ce jour plus de 20 millions d'arbres ont été plantés par 80 000 femmes. Son action est en outre un combat pour la promotion de la femme dans son pays.

**Solidarités Ecologie - Allée des Simonnières
44240 La Chapelle sur Erdre**

Rédaction : Gilbert GALLIOT, Robert GOMEZ, Gaby HERAULT, Geneviève LEBOUTEUX, Jean Paul MI-NIER, Yves PIFFARD, Bernard PINOT.
ISSN N° 1270-2927 – dépôt légal : Décembre 2004
Imprimerie La Contemporaine – Nantes

Bulletin d'adhésion :

NOM, Prénom :

Adresse :

Adhère à l'association Solidarités Ecologie
Allée des Simonnières – 44240 La Chapelle sur Erdre
Cotisation indiv. 11,5 € ; couple 15,5 € ; chômeurs et étudiants 4,5 €